AFEJUCO/S-K

Association des Femmes Juristes Congolaises du Sud-Kivu

Bulletin n° 3

A PROPOS D'AFEJUCO

L'Association des Femmes Juristes Congolaises fait promouvoir l'approche genre ainsi que le leadership féminin. AFEJUCO a été créée en 1985 au lendemain de la conférence mondiale des femmes tenues à Nairobi (Kenya) sur recommandation de la Présidence de la Fédération des Femmes des carrières juridiques. L'antenne du Sud-Kivu existe à Bukavu depuis 2002 ayant son siège sur 11 Avenue Kibombo, Bâtiment BAKANAMESO, Quartier Ndendere, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu, RDC.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs d'AFEJUCO sont :

- Aider les femmes à connaitre leurs droits fondamentaux par la vulgarisation du droit ;
- Renforcer la capacité des femmes en matière de bonne gouvernance, de démocratie et de paix pour un développement durable ;
- Contribuer à l'élaboration de législations en faveur du progrès et de la protection des femmes ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles à travers des textes légaux et autres moyens ;
- Promouvoir et renforcer la vulgarisation des droits de l'enfant ;
- Combattre toute forme de discrimination à l'égard des femmes et promouvoir le principe de genre.
- Participer activement à la promotion des droits de l'homme en général
- Approfondir les sujets touchant les droits des femmes par des conférences, colloques et séminaires
- Coopérer avec des associations nationales et internationales de juristes pour créer des relations dans la carrière juridique ;
- Renforcer les rapports mutuels entre les femmes juristes de la République Démocratique du Congo
- Collaborer avec des organismes nationaux et internationaux pour promouvoir l'échange de données, d'expériences de connaissance et de techniques ;

Vision de l'organisation

AFEJUCO rêve d'un monde juste, respectueux des droits des femmes et des enfants, où les femmes connaissent leurs droits et savent les revendiquer.

Mission

AFEJUCO a pour mission de promouvoir, protéger et défendre les droits en général, et les droits des femmes et de l'enfant en particulier.

Les valeurs de l'organisation

AFEJUCO privilégie les valeurs suivantes dans ses actions :

- **Justice**
- **Dignité**
- **Paix**
- **Non-discrimination**
- **Inclusion et Participation des femmes à tous les niveaux**
- **Professionnalisme**
- **Solidarité**

Domaines d'Intervention

AFEJUCO intervient dans les domaines suivants :

1. **Accompagnement juridique et assistance judiciaire des victimes des SGBV et autres violations des droits des femmes et des enfants ; Plaidoyer et propositions de changements législatifs ;**
2. **Sensibilisation et vulgarisation des lois et autres instruments juridiques protégeant les femmes et les enfants ;**
3. **Documentation de cas de violation des droits des femmes et des enfants**

Pour atteindre sa mission et dans la promotion de ses valeurs, AFEJUCO forme son personnel, ses points focaux dans différentes thématiques, les membres des communautés protectrices et organise des réunions avec les leaders communautaires qui sont des leaders religieux, des relais communautaires, des représentants de parents, des leaders coutumiers qui font office des vecteurs de changement dans leurs milieux respectifs.

En poursuivant l'objectif de lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles à travers des textes légaux et autres moyens, AFEJUCO à organiser des réunions avec les leaders communautaires pour identifier les cas de VSBG commis dans ses sites d'intervention, entre autre Katana, Kavumu, Miti, Mumosho, Cirunga et la ville de Bukavu. Ainsi, 30 réunions ont été réalisé réunissant 60 leaders communautaires.

Plusieurs engagements ont été pris par les leaders dont :

- **Sensibiliser la communauté sur l'importance de la dénonciation et les inconvénients de VSBG ;**
- **Fournir à AFEJUCO dans un bref délais les cas de VSBG enregistré dans la communauté et soumis par les leaders communautaires ;**

c'est ainsi que 245 cas ont été enregistrés

Photo prise à la fin de la réunion avec les leaders communautaires de Cirunga par Madame ROLANDE KARHEBWA

LA SENSIBILISATION ET LA VULGARISATION DES LOIS ET AUTRES INSTRUMENTS JURIDIQUES PROTEGEANT LES FEMMES, LES FILLES ET LES ENFANTS

Dans le but de réduire le taux de violences dans les zones de santé de KALEHE, RUZIZI et KAMITUGA, AFEJUCO organise des séances de sensibilisation porte à porte afin d'amener les autorités locales, les leaders religieux, les représentants de la société civile, les représentants des organisations locales et les membres des communautés à prendre conscience de l'existence de Violences Sexuelles et celles Basées sur Genre et de leurs conséquences dans la vie des femmes et des jeunes-filles d'un côté ; à s'impliquer dans la lutte contre ces dites violences, à changer de comportement pour leur réduction, pour l'égalité homme-femme en vue d'une stabilité plus accrue dans des communautés respectueuses de droits des femmes.

Ces différentes thématiques sont le plus souvent développées :

1. **Le genre, les violences sexuelles et celles basées sur le genre**
2. **Le respect des droits de succession et de propriété en faveur de la femme**
3. **Le respect des droits de succession et de propriété en faveur de la femme**
4. **Le rôle de la femme dans les instances de prise de décisions ;**
5. **L'accès des femmes à la justice ; La Résolution 1325 et 2250**
6. **Les violences basées sur le genre et leurs conséquences dans la vie des femmes et des jeunes filles**
7. **La nécessité de changer des perceptions sociales en défaveur des droits de femmes et de jeunes filles pour une stabilité plus accrue dans les communautés**
8. **Combattre les violences sexuelles et existentiels.**

Les membres de la communauté protectrice de KATUGA sensibilisent porte à porte sur la nécessité de combattre les violences faites aux femmes dans la communauté

Photos prises par un membre de la communauté protectrice lors des séances de sensibilisations porte à porte tenue à Sange

Dans l'objectif de sensibiliser un plus grand nombre de personnes au sein des communautés sur les VSBG en vue de la prévention et d'aboutir progressivement au changement favorable de mentalité, AFEJUCO produit et diffuse des émissions radios, chaque Mardi et Jeudi de 14H°° à 14h30 à la Radio Neno la Uzima. Il sied de signaler qu'AFEJUCO rediffuse une de ces émissions à la radio communautaire APID de KAMITUGA, dans le territoire de MWENGA.

Lors de ces émissions radio, plusieurs sujets ont étés abordés à savoir :

- Récapitulation sur les violences domestiques
- Quid de la Déclaration Universelle des droits de l'homme
- Les mesures de protection en période d'insécurité
- Le code de la famille et l'autorisation maritale
- Les avantages de l'autonomisation de la femme
- L'importance de briser le silence et de dénoncer le cas de SVGB
- Le droit de femmes vivantes avec handicap
- Comment prévenir les SVGB
- Autonomisation de la femme pour un meilleur accès aux services de santé
- Les violences faites aux femmes
- Les devoirs et obligations des époux dans le mariage
- Les droits successoraux de la veuve
- Le droit à l'éducation
- L'enregistrement des enfants à l'Etat Civil
- Les droits des enfants orphelins à la succession
- Comment sont appliqués les droits successoraux dans les familles
- Les droit de la femme d'attribuer un nom à son enfant
- Le droit de la femme à son intégrité physique
- Droit à la liberté de mariage selon la Déclaration Universelle des droits de l'homme
- Les droits de la femme à participer aux instances de prise des décisions
- Les 16 jours d'activismes contre les violences faites aux femmes et aux
- Les innovations faites dans le code de la famille, l'affirmation du principe de la participation et de la gestion concertée du ménage par les époux.

FORMATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accompagnement juridique et judiciaire des femmes victimes de violences sexuelles et basées sur le genre dans la ville de Bukavu et le territoire de Kabare, l'Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO) a organisé, du 26 au 27 juin 2025, un atelier de formation sur les techniques de documentation à l'intention de ses points focaux et de son personnel opérationnel.

Cette session de renforcement des capacités s'est tenue dans la grande salle de Nard-Hôtel à Nguba, avec la participation de Vingt personnes, dont six points focaux représentant les antennes locales d'AFEJUCO à Bukavu, Cirunga, Kavumu, Katana, Miti et Mumosho. Le staff opérationnel de l'organisation incluant la chargée de programmes, la chargée de suivi-évaluation et l'animatrice avaient pris également part à cette formation, aux côtés de la consultante avocate.

> Selon AFEJUCO, une documentation de qualité est indispensable pour assurer la fiabilité des données collectées sur le terrain et leur bonne gestion, notamment dans les cas de violations des droits des femmes et des filles. L'objectif général de cette formation est donc de renforcer les capacités des participantes en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des données pertinentes et fiables, tout en respectant les principes éthiques et la confidentialité.

Durant les deux jours, les participant-e-s avaient exploré plusieurs modules, allant des notions fondamentales de la documentation jusqu'à la gestion et l'archivage des documents. Elles ont également été outillées sur la planification des activités de documentation, l'utilisation d'outils numériques, la rédaction de rapports structurés et les bonnes pratiques en matière de collecte de données qualitatives et quantitatives. L'approche pédagogique adoptée avait l'accent sur l'interaction, l'apprentissage par la pratique et le partage d'expériences. Entre présentations théoriques,

études de cas réels rencontrés par AFEJUCO, travaux de groupe et exercices pratiques, les participantes auront l'occasion de consolider leurs compétences et d'harmoniser leurs méthodes de travail.

Cette formation s'est inscrite dans la stratégie globale d'AFEJUCO de professionnaliser davantage ses actions sur le terrain et de garantir une réponse efficace et documentée face aux défis que rencontrent les femmes victimes de violences basées sur le genre dans le Sud-Kivu.

L'Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO) a pris part à un atelier de cinq jours consacrés au recyclage de 40 femmes médiatrices. Cette session de renforcement des capacités, organisée par ACADOSHA, a porté sur trois thématiques essentielles : le plaidoyer, le lobbying et le leadership féminin dans le contexte de consolidation de la paix.

Cet atelier avait pour objectif de doter les participantes d'outils pratiques leur permettant de mieux s'engager dans la résolution pacifique des conflits et dans la promotion des droits des femmes au sein de leurs communautés. Les discussions ont mis en lumière l'importance du rôle des femmes médiatrices comme actrices de changement et de cohésion sociale dans un contexte marqué par divers défis sécuritaires et sociaux.

En participant activement à cette initiative, AFEJUCO confirme son engagement à accompagner les femmes leaders et médiatrices, afin de renforcer leur implication dans les processus de paix, la gouvernance locale et la défense des droits humains.

Les participantes sont sorties de cet atelier avec un bagage renforcé qui leur permettra non seulement de s'affirmer davantage comme leaders, mais aussi de construire des réseaux de plaidoyer et de lobbying efficaces en faveur d'une société plus juste, équitable et pacifique.

L'Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO Sud-Kivu), Point Focal Adjoint du Mouvement Rien Sans Les Femmes (RSLF) et organisation lead dans le cadre du projet Tufaulu Pamoja au niveau provincial, avec le soutien de l'ambassade de Suède à travers CAFOD, avait organisé en date 14 juillet 2025 à Bukavu un atelier de renforcement des capacités sur les innovations contenues dans la troisième génération du Plan d'Action National (PAN) 1325 relatifs à l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité.

L'activité s'est tenue dans la grande salle de l'hôtel Witness et a réuni 15 femmes leaders de la ville de Bukavu, représentant différentes organisations provinciales engagées dans la promotion des droits des femmes et la consolidation de la paix.

> Cet atelier avait pour objectif principal d'analyser les innovations contenues dans la troisième génération du PAN 1325 adopté en novembre 2024 par la République Démocratique du Congo, et d'en évaluer l'impact sur les stratégies de mise en œuvre des organisations locales.

Le nouveau PAN 1325 intègre des innovations majeures pour répondre aux défis actuels, notamment la justice transitionnelle, le commerce transfrontalier, le programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (PDDRCS), les catastrophes naturelles, le banditisme, l'intelligence artificielle, le blanchiment de capitaux, le terrorisme, la cybercriminalité, et la lutte contre les conflits émergents.

Dans son mot d'ouverture, Viviane Kafumba, secrétaire exécutive d'AFEJUCO, avait expliqué que cet atelier permettait non seulement de faire le point sur les avancées enregistrées lors des deux premières générations du PAN, mais aussi d'approfondir les nouvelles thématiques introduites par la troisième génération.

« Cet atelier avait abordé la question de la résolution 1325, son évolution, où nous en sommes, et comment nous pouvons faire progresser sa mise en œuvre à travers des actions concrètes et adaptées à cette nouvelle génération », a-t-elle déclaré.

De son côté, Solange Lwashiga, facilitatrice de la session, avait précisé que le nouveau plan se distingue par sa structure articulée autour de cinq axes stratégiques, contre dix pour la première génération et quatre pour la seconde. Ces axes sont : la participation, la prévention, la protection, le relèvement, ainsi que les conflits émergents et l'aide humanitaire. Elle a insisté sur la nécessité pour les acteurs provinciaux de s'approprier ce plan et d'en tirer parti pour concevoir des projets alignés sur les priorités nationales et internationales.

« Il est important que les acteurs provinciaux comprennent comment formuler leurs projets, contribuer à la mise en œuvre de la résolution 1325, et intégrer les nouvelles dimensions introduites. Le PAN évolue avec le contexte sécuritaire, technologique et environnemental de notre pays », a-t-elle précisé.

Elle a aussi souligné l'importance de l'intelligence artificielle, du numérique et des catastrophes naturelles comme enjeux majeurs désormais intégrés dans le PAN.

« Ce sont là des questions émergentes que nous devons prendre en compte dans notre contexte de conflit au Sud-Kivu. Cette troisième génération est une réelle opportunité d'adapter notre action locale aux mutations du monde », a-t-elle ajouté.

Les participantes ont salué l'initiative du Mouvement Rien Sans les Femmes, estimant que cette formation tombe à point nommé, alors que les défis sécuritaires persistent dans la province.

« La première chose, c'était de comprendre qu'il y a eu des innovations importantes, comme la question de la masculinité positive. Nous devons adapter et actualiser nos programmes pour répondre aux réalités de cette nouvelle génération du PAN 1325 », a déclaré Anne Mushigo, Coordinatrice du Réseau de Journalistes sur la Sécurité Alimentaire.

Les participantes ont insisté sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de la résolution 1325 au Sud-Kivu malgré l'instabilité, en intégrant les nouvelles thématiques pour renforcer la paix, la justice et la sécurité en faveur des femmes et des filles.

Photos prises pendant l'atelier de renforcement de capacité des acteurs provinciaux sur les innovations du PAN 1325 «de la 3ème génération par l'Admin fin d'AFEJUCO Monsieur André

Septante - six nouveaux membres des communautés protectrices des aires de santé de Nyabibwe, Mweha, Kibe, Bigombe, Katunga, Kabukungu, Ndunda et Kiliba Cepac dans le territoire de Kalehe, Mwenga précisément à Kamituga et dans la plaine de la Ruzizi, ont bénéficié d'une formation de renforcement des capacités sur le Genre et les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG). Cette session a été organisée par l'Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO), avec l'appui financier de Cordaid, dans le cadre du projet S3GII.

Pendant deux jours dans chaque zone de santé, les participants (42 hommes et 33 femmes) se sont familiarisés avec les notions de Genre, les différentes formes de VBG, leurs conséquences et les mécanismes de prise en charge holistique des victimes. Ils ont également été outillés sur les techniques de sensibilisation communautaire et la mise en place de réseaux de communautés protectrices.

« Cette formation nous a permis de comprendre que la lutte contre les violences basées sur le genre commence par un changement des normes sociales néfastes au sein même de nos communautés », a déclaré l'un des participants.

Les facilitateurs ont rappelé l'importance du rôle des acteurs communautaires dans l'accompagnement des survivantes, la vulgarisation des services disponibles dans les structures de santé et la mobilisation de la population pour briser le silence autour des violences sexuelles.

Les participants ont exprimé leur gratitude envers AFEJUCO et Cordaid, tout en recommandant la dotation en matériels de sensibilisation et en outils de visibilité pour renforcer leur action sur le terrain.

Photo prise par un membre de la communauté à la fin de la formation des membres de communautés Protectrices des aires de santé de Ndunda et Kiliba Cepac

Photo prise par le Superviseur terrain / AFEJUCO Monsieur Lebon, à la fin de la formation des membres de communautés Protectrices sur le Genre et VSBG à Kalehe

Photo prise par un membre de la communauté à la fin de la formation des membres de communautés Protectrices des aires de santé de Kibe, Bigombe, Kabukungu et Katunga sur le genre et le VSBG

Photo prise en pleine formation à Kamituga par le Superviseur terrain/ AFEJUCO Monsieur Blaise

Dans le cadre du projet accompagnement juridique et judiciaire de femmes victimes de VSBG financé par KvinnaTill Kvinna. L'Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO) avait organisé un atelier de renforcement de capacité à l'intention de ses points focaux, membres du staff et membres du Conseil d'administration. Pendant deux jours, du 12 au 13 juin 2025, 19 participant·e·s se sont retrouvés à Nard Hôtel, à Nguba, pour approfondir leurs connaissances sur le plaidoyer stratégique et la communication persuasive.

Dans un contexte marqué par de nombreux défis sociaux et politiques, il devient essentiel pour les organisations de la société civile comme AFEJUCO de maîtriser les outils de plaidoyer pour influencer les politiques publiques, défendre les droits des femmes et promouvoir des réformes durables.

Cet atelier avait pour objectif de :

- Comprendre les fondements du plaidoyer et ses formes ;
- Identifier les cibles d'influence pertinentes ;
- Maîtriser les techniques de communication persuasive ;
- Utiliser efficacement les réseaux sociaux et autres canaux pour faire passer les messages.
- Des échanges riches et des outils concrets

Animées par Anne Mushigo, experte en communication, les sessions ont permis aux participant-e-s de travailler sur des cas pratiques, de développer des notes de plaidoyer adaptées à leurs contextes, et de s'initier à des techniques de communication orale et écrite percutantes.

« Nous avons compris que pour changer les choses, il faut des arguments solides, un message clair et une stratégie bien pensée », a témoigné Rolande Karhebwa, à la fin de l'atelier.

À l'issue de cette formation, les membres d'AFEJUCO disposent désormais d'une compréhension approfondie du plaidoyer et de ses mécanismes. Les capacités sont désormais renforcées pour concevoir des stratégies ciblées. Le personnel de l'organisation avait aussi développé des compétences pratiques en communication persuasive à exploiter dans leurs actions terrain.

Y égard à ce qui précède, AFEJUCO entend capitaliser ces acquis pour développer des initiatives de plaidoyer plus structurées dans les prochains mois, en lien avec ses missions de défense des droits humains, d'accès à la justice pour les femmes, et de participation citoyenne.

Photo prise par Madame Claudine KITUMAINI lors des travaux en carrefours au moment où Madame Anne Marie MUSHIGO expliquait au groupe les étapes de plaidoyers.

Aux termes de la formation sur le plaidoyer et la communication persuasive au Nard Hotel à Bukavu

Photographe : Madame Claudine, gestionnaire du site d'AFEJUCO.

AFEJUCO a renforcé les capacités du personnel des finances d'AFEJUCO (6 staffs) sur le Système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBN). Six personnels d'Afejuco planifiés, notamment le chargé d'administration et finances, la comptable, la caissière, l'assistante administrative, le logisticien et la secrétaire exécutive ont été formés sur le système comptable des entités à but non Lucratif (SYCEBNL) et sur le logiciel Sage comptabilité 17, ce qui leur a permis l'acquisition des compétences comptables adaptées aux ONG permettant ainsi d'assurer une meilleure conformité des pratiques comptables d'AFEJUCO avec les exigences des services fiscales publiques, les rapprochements bancaires et l'édition des rapports comptables.

L'association des femmes juristes congolaises (AFEJUCO) a récemment pris part à un atelier de recyclage de quatre jours, organisée du 16 au 19 juillet 2025 consacré aux normes minimales inter-organisationnelles en matière de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre(VBG) organisé par DFJ dans le cadre du mouvement d'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (MEVFF),cet atelier s'inscrit dans le projet nos voix ,notre pouvoir financé par Le fonds d'affectation spéciale des nations unies .

Les travaux se sont déroulés en présentiel à Goma et simultanément en ligne, permettant la participation d'organisations issues des plusieurs provinces dont le sud Kivu, Ituri, Kinshasa, Bunia… Plus des 30 organisations féminines du mouvement y ont participé, apportant des expériences variées mais complémentaires.

Au cœur de la formation figuraient les normes minimales inter-organisationnelles, reconnues au niveau international comme référence pour orienter la réponse aux VBG. La facilitatrice a souligné leurs rôles dans la prise en charge holistique des survivantes, la prévention et la coordination entre acteurs.

Ces normes sont :

1	**Coordination inter-organisationnelle** ; ce qui permet de renforcer la synergie et éviter la duplication des actions
2	**Participation et autonomisation des femmes et filles** ; placer les survivantes au centre des décisions.
3	**Gestion des cas et soutien du personnel** : assurer un accompagnement efficace tout en préservant le bien être des prestataires
4	**Accès aux soins de santé essentiels** : offrir une prise en charge médicale rapide et adaptée
5	**Soutien psychosocial** : accompagner les survivantes dans leur reconstruction émotionnelle
6	**Sensibilisation et information communautaire** ; briser le silence et réduire la stigmatisation
7	**Sécurité et atténuation des risques** : protéger les femmes et filles dans leur environnement quotidien
8	**Accès à la justice** : garantir la lutte contre l'impunité
9	**Transformation des normes sociales** : remettre en cause les pratiques discriminatoires
10	**Collecte et gestion des données** : produire des informations fiables pour un meilleur plaidoyer

Ces normes, selon les intervenants, ne sont pas seulement les directives techniques mais constituent un socle éthique pour toute réponse de qualité aux violences basées sur le genre.

A travers ces formations, AFEJUCO et ses partenaires du MEFF consolident leur rôle dans la lutte collective contre les VBG et affirment leur détermination à bâtir une société plus juste, égalitaire et respectueuse des droits des femmes et des filles. La mise en œuvre effective de ces normes minimales contribuera à offrir des services de qualité aux survivantes à renforcer la coordination inter-organisationnelle et à accélérer le chemin vers l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en RDC.

LA DOCUMENTATION DES CAS DE VIOLATIONS SEXUELLES ET CELLES BASEES SUR LE GENGE

Dans le cadre du règlement pacifique des conflits, AFEJUCO a organisé une mission de documentation, des séances d'écoutes, d'orientation et des médiations dans les zones d'interventions aux profits des femmes, filles et enfants survivantes des violences basées sur le genre ; 439 cas des SGBV sont enregistré du 5 Janvier au 31 Aout 2025 dans la ville de Bukavu et le territoire de Kabare (Katana, Kavumu, Miti, Mumosho, Cirunga), entre autres :

1 **Mission de documentation** : 245 cas de VSBG ont été documenté et enregistré par le staff et Points focaux d'AFEJUCO reparti comme suit :

Miti 72 Cas	• 61 cas de viols, • 2 cas de violences psychologiques, • 3 cas de violences économiques, • 4 cas de violences physiques • et 2 cas de privation de l'héritage
Kavumu 45 Cas	• 29 cas de viols, • 1 cas d'harcèlement sexuel, • 4 cas de violences psychologiques, • 9 cas de violences économiques • et 2 cas de violences physiques
Katana 44 Cas	• 26 cas de viols, • 3 cas de violences psychologiques, • 10 cas de violences économiques, • 2 cas de violences physiques, • 2 cas d'abandon de famille • et 1 cas de conflit foncier
Cirunga 43 Cas	• 17 Cas de viols, • 15 cas de violences psychologiques, • 6 cas de violences économiques • et 5 cas de violences physiques
Mumosho 25 Cas	• 9 cas de viols, • 7 cas de violences psychologiques, • 6 de violences économiques, • 2 cas de violences physiques • et 1 cas d'abandon de famille
Bukavu 16 Cas	• 6 cas de viols, • 2 cas de violences économiques • et 8 cas de violences physiques

2 **Ecoutes : 194 Cas**

Mumosho 34 cas	o 9 cas de violence économique o 2 cas de violence physique o 3 cas de violence psychologique o 5 cas de délaissement d'enfant o 2 cas de privation de l'héritage o 1 cas de violence conjugale o 1 cas de conflit foncier o 1 cas de viol
Cirunga 40 cas	o 10 cas de violence économique o 1 cas de viol o 8 cas de violence psychologique o 3 cas de délaissement d'enfant o 1 cas de violence physique o 1 cas d'accusation sorcière o 2 cas de conflit foncier
Bukavu 22 cas	o 5 cas de délaissement d'enfant o 2 cas de viol o 4 cas de violence physique o 5 cas de violence économique o 1 cas d'abandon de famille o 1 cas de violence psychologique
Katana 34 cas	o 9 cas de délaissement d'enfant o 8 cas de violence économique o 5 cas de violence physique o 2 cas de conflit foncier o 1 cas de privation de l'héritage o 3 cas d'abandon de famille
Kavumu 35 cas	o 7 cas de violence économique o 3 cas de viol o 5 cas de violence physique o 4 cas de violence psychologique o 3 cas de délaissement d'enfant o 1 cas de conflit foncier
Miti 29 cas	o 5 cas de viol o 4 cas de délaissement d'enfant o 3 cas de violence économique o 2 cas de violence physique o 3 cas de conflit foncier o 1 cas d'accusation de sorcellerie

3 **Médiations : 17 séances d'écoutes ont été clôturés par médiation et dont 17 ayants droits ont eu gain de cause dans nos sites d'interventions**

SUIVI DES CAS DE VIOLENCES SEXUELLES ET CELLES BASEES SUR LE GENRE

AFEJUCO organise de mission de suivi de cas de violences sexuelles et basées sur le genre dans le but de s'imprégner de la situation des ayants droits dans les six sites d'intervention. C'est ainsi que 8 missions de suivi de proximité ont été réalisées au cours de cette année 2025.

Après l'entretien avec l'ayant droit, lors de la mission de suivi de cas de VBG à Miti, l'ayant droit nous a fait visiter son champ auquel elle est très heureuse, elle a eu ce dernier après la séance de médiation qui a été conclu par la donation de ce champ par son père.

Pendant l'entretien avec l'ayant droit à Katana, sur l'évolution de sa situation lors de la mission de suivi de cas de VBG, l'ayant droit est très heureuse et satisfaite car suite aux séances de médiations, son ex-mari a accepté de racheter et prendre en charge son fils.

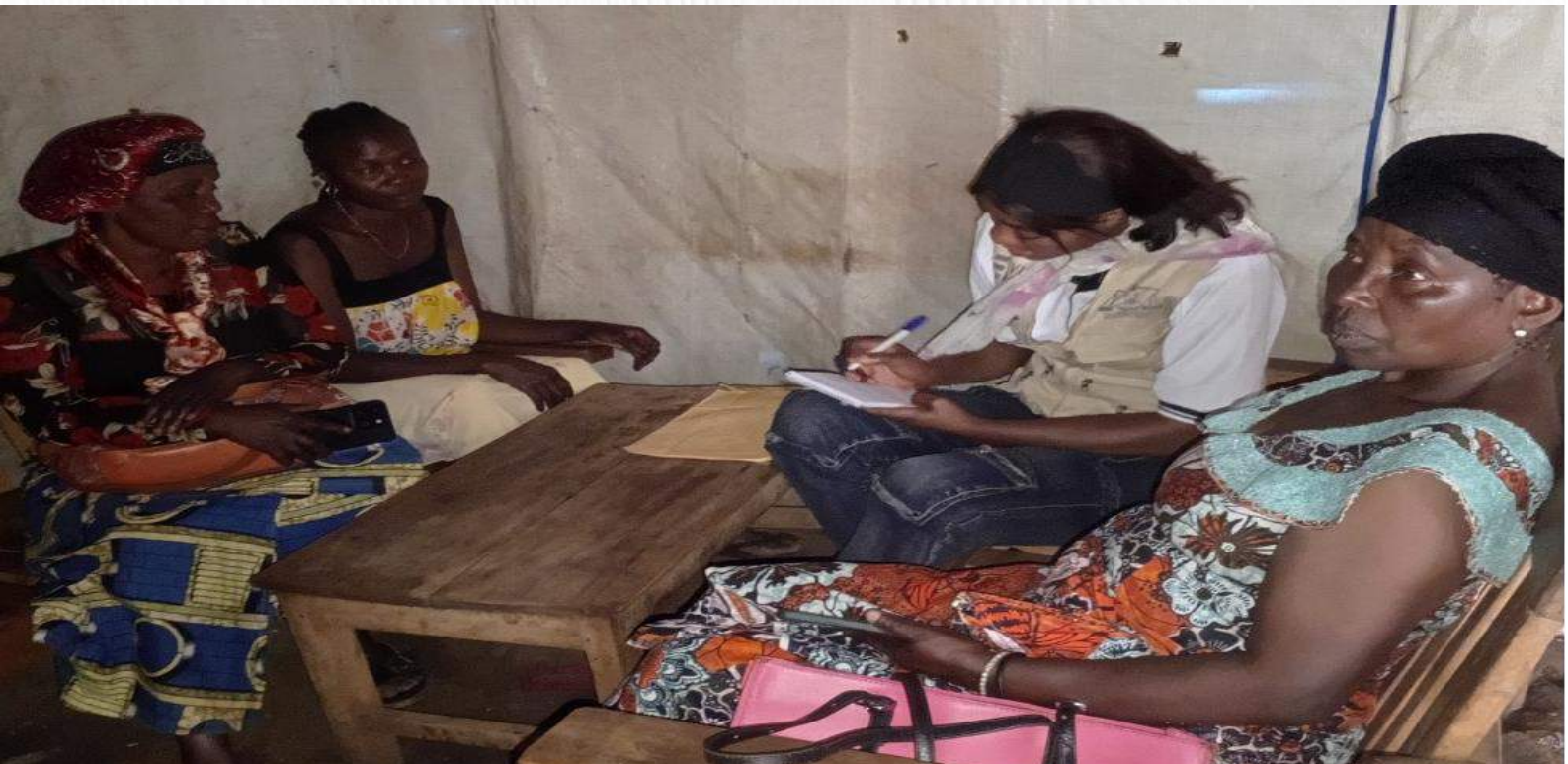

AFEJUCO organise mensuellement des missions de suivi des activités dans les zones d'intervention du projet qui ont pour but de s'assurer que toutes les activités réalisées revêtent de la qualité nécessaire attendue dans la réalisation des activités tel que prévu dans le plan opérationnel.

Photo prise dans le cadre de suivi et Evaluation des activités à Kavumu

A PROPOS DE AFEJUCO

L'Association des Femmes Juristes Congolaises fait promouvoir l'approche genre ainsi que le leadership féminin.

AFEJUCO a été créée en 1985 au lendemain de la conférence mondiale des femmes tenues à Nairobi (Kenya) sur recommandation de la Présidence de la Fédération des Femmes des carrières juridiques. L'antenne du Sud-Kivu existe à Bukavu depuis 2002 ayant son siège sur 11 Avenue Kibombo, Bâtiment Bakanameso, Commune d'Ibanda, Bukavu, RDC.

AFEJUCO | Association des Femmes Juristes et Congolais
Une Organisation Sans But Lucratif de Droit Congolais

KVINNA KVINNA

Cordaid

TRIAL International